

LA CALADE - Boriodaz 22 - Historique

à Pertit / Montreux

(document en travail)



Fig. 1 Ce bâtiment (vue du sud-est) se situe au sud du village de Pertit, au haut du chemin des Vuarennas, au chemin de la Boriodaz 22. Il occupe la parcelle 8645 de la commune de Montreux.

Sur le cadastre du Châtelard de 1778¹, la maison appartient à Jean-François Dubochet (Une inscription manuscrite ultérieure (figure 2) mentionne le nom de Vincent fils de feu Jean-François). La partie ouest, au nord des escaliers extérieurs, est une grange (« gge ») ; l'emplacement de la partie est du bâtiment actuel (« maison Vallino ») est à l'époque une place.



Fig. 2 Cadastre de 1778

Le cadastre des immeubles de 1802² (figure 3) permet de retrouver le bâtiment. Il appartient (Maison logeable No 5211) à « Dubochet Susanne Ester veuve de Jean François de Pertit », ainsi que l'immeuble No 5212 (Grange). Dans le répertoire résumé en fin de volume, il est mentionné que :

- Dubochet Susanne Esther veuve de Jean François possède dans la Commune du Châtelard des bâtiments d'une valeur de 550 francs³ et des fonds d'une valeur de 725 francs
- Dubochet Vincent ffeu Jean François de Pertit possède des bâtiments d'une valeur de 25 francs et des fonds d'une valeur de 1555 francs
- Dubochet Marguerite ffeu Jean François de Pertit possède des fonds d'une valeur de 2060 francs.

Dans le relevé des mutations⁴, il est précisé que Vincent Dubochet est devenu propriétaire de la maison et de la grange (articles 5339 et 5340) par héritage de sa mère veuve Dubochet en 1809.

Selon le plan levé de 1823 à 1825⁵ « par Vincent Rossier, Commissaire arpenteur », la propriété actuelle est divisée en 3 parcelles portant les numéros (verts) 10, 11 et 12 :

- 10 (article 573) : Maison à Vincent ffeu Jean François Dubochet (10 $\frac{3}{4}$ toises)
- 11 (article 574) : Place au même (6 $\frac{1}{4}$ toises)
- 12 (article 575) : Grange et Loge au même (5 $\frac{3}{4}$ toises)

¹ AM-GB 2a folio 116, reproduit dans l'ouvrage sur Pertit (Haas, 2012, p. 5)

² ACV. GD 341/2 (1802)

³ Cette somme est également mentionnée en rouge dans le cadastre des immeubles avec une indication « estimation 1806 » en haut de colonne

⁴ ACV 341 5, folio 1000

⁵ ACV. BG 341/e tome III folio 148



Fig. 3 Plan de 1822-1825

Le même propriétaire possède également au sud du bâtiment les parcelles 13, 14 et 15 en nature respectivement de « Place », « Grange et creux » et « Pré » (surfaces de 5 $\frac{3}{4}$, 10 $\frac{3}{4}$ et 5 toises). Le cadastre des bâtiments⁶ précise que la parcelle 14 désigne une grange et un creux à fumier.

Dans la révision du cadastre des bâtiments⁷ en août 1838, le bâtiment porte les numéros 573 et 575 du cadastre et les numéros 10 et 12 des plans (voir ci-après) ; les détails fournis par ce document⁸ sont intéressants :

« Dubochet Vincent ffeu Jean François actuellement à Pilet Jean Pierre Louis fils de Jean Abram ensuite de vente opérée en 1838. Une maison d'habitation et grange qu'on a jugé ne devoir former qu'un article. Construction en maçonnerie, partie en bois, couverture en tavillons. Composée d'une cave et emplacement de pressoir voutés, un étage et galetas, le surplus forme grange. (...) Revient 3690 '' conservation et âge : plus de 200 ans valeur locative présumée 70 '' réelle 28'' vente présumée 1500'' réelle 1000'' en 1838, avec un pressoir pour 100'' juste valeur 1500'' sol pour 150'' ». **Il semble donc que cette demeure existait avant 1638.**

Dans ces mêmes documents, les 2 bâtiments ont ensuite été regroupés (encre rouge) en un seul article, avec mention d'un nouveau propriétaire : « Pilet Jean Pierre Louis fils de Jean Abram ». Le relevé des mutations⁹ précise (folio 257) que la maison, la grange et la place (articles 573, 575 et 574) sont devenues propriété de Jean Pierre Louis Pilet le 20 may 1838 (renvoi au folio 797).

Le relevé des mutations mentionne ensuite (folio 782) que la maison et la place (articles 573 et 574) sont devenues propriété de Jean Antoine David Henchoz fils de Jean David le 13 octobre 1845. Louis et Sophie Marguerite femme Allamand enfants de feu Jean Antoine David Henchoz héritent des articles 573 et 574 le 25 novembre 1873.

L'article 573 (maison No 10 du plan) est acquis par Jean-Vincent Depallens le 8 février 1867 (folio 982). L'article 574 (place, No 11 du plan) est acquis par Jules Depallens le 4 février 1868, puis par Jean Henri Pilet le 2 novembre 1868 (folio 782).

A rechercher : Achat de la partie de Martin Pierre Louis (cf. ci-dessous)

L'article 575 (« grange convertie en logement », No 12 du plan) devient propriété de Pauline née Henchoz, veuve de Jean Pierre Louis Pilet, par testament homologué en Justice de Paix à Montreux le 9 mars 1861. Il est acquis par Jules Depallens le 4 février 1868. Le 2 novembre 1868, cet article devient propriété de Jean Henri Pilet « une partie de ce bâtiment soit le rez de chaussée composé d'une chambre, une cuisine une boutique soit atelier et un caveau par acquis notarié ». « Rochat Frédérick, le restant de ce bâtiment, cette partie de bâtiment est composée de 3 chambres, cuisine, grange, écurie & caveau par acquis notarié » le 8 novembre 1871.

⁶ ACV. GEA 341/2

⁷ ACV. GEA 341/2 (1838)

⁸ ACV. GEB 341/4 (articles 573 et 575, renvoi au numéro de procès-verbal 544 ; visite du 22 août 1838)

⁹ ACV. GF 341/15



Fig. 4 Plan de 1883

Selon le plan¹⁰ « levé en juin 1883 par J. Aubert », commissaire arpenteur, la propriété actuelle est divisée en 9 parcelles portant les numéros (gris) 108 à 116 et les numéros (rouges) 149 à 157.

Les 4 parcelles de « l'article 7604 » appartiennent à « Martin, Pierre Louis ffeu Louis, à Pertit » :

- 108 : Maison d'habitation (86 centiares)
- 109 : Grange (22 centiares)
- 110 : Place (26 centiares)
- 111 : Place (07 centiares).

Les 5 parcelles de « l'article 9877 » appartiennent à « Pilet, Jean Henri ffeu Josué Clément, à Pertit » :

- 112 : Maison d'habitation (45 centiares)
- 113 : Galerie (16 centiares)
- 114 : Caveau (04 centiares)
- 115 : Place (11 centiares)
- 116 : Place (16 centiares).

Le bâtiment au nord de la propriété (article 11389) est composé d'une remise et bucher (No 117 de 964 centiares) et d'une place (No 118 de 84 centiares) ; il appartient à Vuichoud Emile ffeu Jules Emmanuel, à Vernex, lequel est également propriétaire de la maison d'habitation 103 à l'ouest de la remise.

Le bâtiment à l'ouest de la propriété (article 3770) est composé d'une remise (No 116 de 21 centiares) et d'une place (No 117 de 04 centiares) ; il appartient à Cochard Elise Pauline, Louise Marie, et Pauline Anna ffeu Vincent Louis à Pertit.

En 1879, un incendie a détruit partiellement les immeubles de Louis Martin et d'Henri Pilet. Comme l'article de « La Feuille d'avis de Lausanne » le relate en 1979¹¹ :

« Le dimanche 4 mai 1879 à 2h.30 de l'après-midi un violent incendie s'est déclaré dans le village de Pertit, ayant pour principal foyer les maisons de Louis Martin, de Frédéric RoCHAT et d'Henri Pilet. Le feu qui paraît avoir pris dans une chambre au 2^e étage de la maison Martin ne se déclara au dehors que lorsqu'il eût gagné le toit couvert de tavillons ; et aussitôt une colonne de flammes d'éleva dans les airs, dépassant de beaucoup les maisons environnantes. (...) »

¹⁰ ACV. GB 341f, volume V (1886), folio 111

¹¹ Article de R. Jenny disponible aux archives communales de Montreux (classeur « R. Jenny »)

« Pour venir en aide aux sinistrés, la paroisse de Montreux ouvrit une souscription publique en faveur des victimes de l'incendie de Pertit :

Une famille composée du père, de la mère et de 10 enfants. Une famille composée du père, de la mère et de 3 enfants. Une famille composée du mari infirme et de la femme malade. Une famille composée du père, de la mère et de 2 enfants. Ces familles pauvres furent recommandées à la libéralité des personnes charitables. Le produit des listes de souscriptions fut remis au pasteur Béchet. La collecte avait rapporté la somme de Fr. 2400.- déposée à la banque Dubochet. Cette somme devait être répartie aux familles qui se conformaient strictement aux closes des souscripteurs. ... »

Une nouvelle catastrophe frappa les habitants de Pertit neuf ans plus tard :

Une photographie (fig. 8) aux Archives Communales de Montreux¹² présente la grange à l'est (parcelle 109 mentionné ci-dessus) entièrement démoli à la suite à « **la rupture du réservoir de Sonzier** »¹³, le **6 novembre 1888** à 6 heures du matin, cette grange accolée à l'est du bâtiment principal, ainsi qu'une partie du bâtiment Pilet au sud, ont été arrachés par le « torrent dévastateur de plusieurs millions de litres » qui s'engouffra dans le vallon de Sonzier, « emporta tout sur son passage, à Pertit, aux Vuarenes et à Vernex, jusqu'au bord du lac. Il y eut non seulement des dégâts matériels, mais aussi mort d'hommes : sept personnes périrent, dont trois à Vernex

Le rapport lié à cette catastrophe, disponible aux Archives communales de Montreux¹⁴, donne des précisions sur les victimes :

« A Pertit : (...) Les époux Henri Pilet et sa femme Susanne née Depallens, propriétaires d'une maison furent entraînés avec elle et roulés, le mari jusqu'à la propriété d'Emile Cochard à Vernex-Dessus, la femme jusqu'au talus de la route de Vernex à Pallens, où leurs cadavres furent découverts.(...). »



Fig. 8 Restes de grange de Louis Martin et de la maison d'Henri et Susanne Pilet-Depallens, arrachée par l'eau suite à la rupture du réservoir de Sonzier le 6 novembre 1888¹⁵

¹² AM, dossier « Album Travaux 5 », photographie AM 0458 noir/blanc 13 x 18 cm non datée, non signée, avec une légende manuscrite « A Pertit ». Le classement non chronologique des photographies collées dans l'album ne permet pas de faire une évaluation de la date du document

¹³ In « Autrefois Montreux s'appelait Vernex », association des propriétaires du village de Vernex, Montreux, 2004, p. 42

¹⁴ Le document T-11 1888 des ACM « Catastrophe de Sonzier. Comité de secours aux victimes. Novembre 1888 », dont une copie nous a été obligeamment transmise par Mme Henriette Haas, propriétaire à Pertit, précise ces éléments en pages 2 et 3



Fig.9 Restes de grange de Louis Martin et de la maison d'Henri et Susanne Pilet-Depallens¹⁶

La Feuille d'Avis de Lausanne du 9 novembre 1888 apporte quelques précisions : « *Hier après-midi, à 2 ½ heures, a eu lieu l'ensevelissement des cinq victimes de la catastrophe de Sonzier. Le convoi funèbre est parti de l'infirmerie. Les autorités communales du Châtelard avaient convoqué la population pour rendre les derniers devoirs.*

Le corps du journalier Henri Pilet, âgé de 57 ans, a été retrouvé hier dans les fouilles faites près du pont entre Pertit et Varennes. Il manque encore la jeune couturière Louise Humberstet. »

Les archives communales de Montreux ont conservé le dossier de mise à l'enquête dans deux versions successives, en 1909, du nouveau bâtiment Vallino. L'auteur des plans est l'architecte Hermann Lavanchy, à Montreux.

Le 4 mai 1909¹⁷, un « projet de construction de dépendances pour le bâtiment de M. Vallino » est déposé à l'enquête du 6 au 17 mai 1909

¹⁵ Extrait d'une photographie du Musée du Vieux Montreux, photographie reproduite à la page 18 du livre « Pertit »

¹⁶ Photo AM 0457

¹⁷ AM

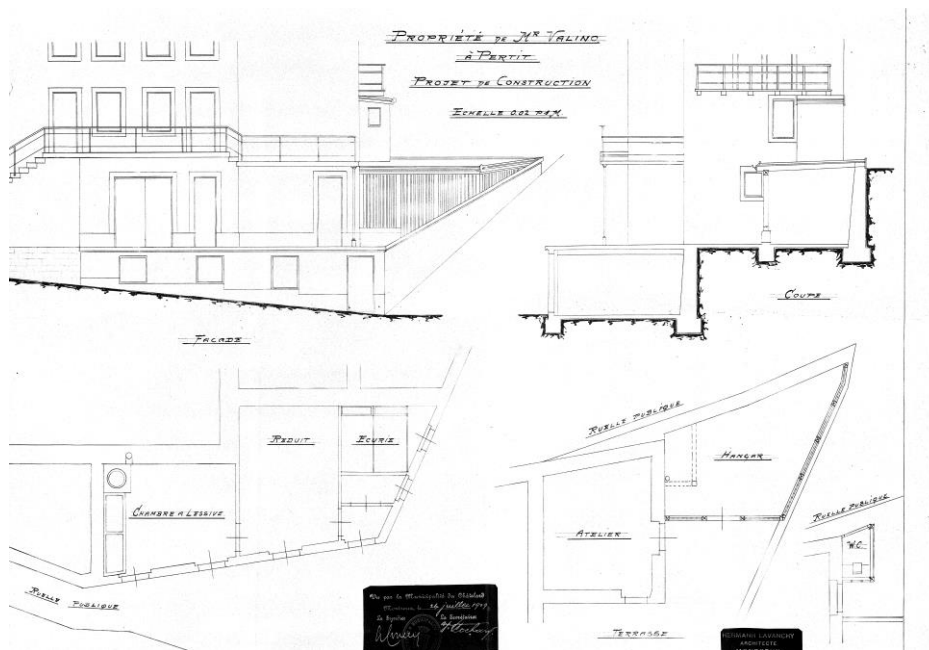


Fig. 10 Plans de l'architecte Hermann Lavanchy, acceptés le 26 juillet 1909

Une version légèrement modifiée est déposée à l'enquête du 6 au 16 juillet 1909¹⁸. Le projet est accepté par la Municipalité du Châteland le 7 août 1909.

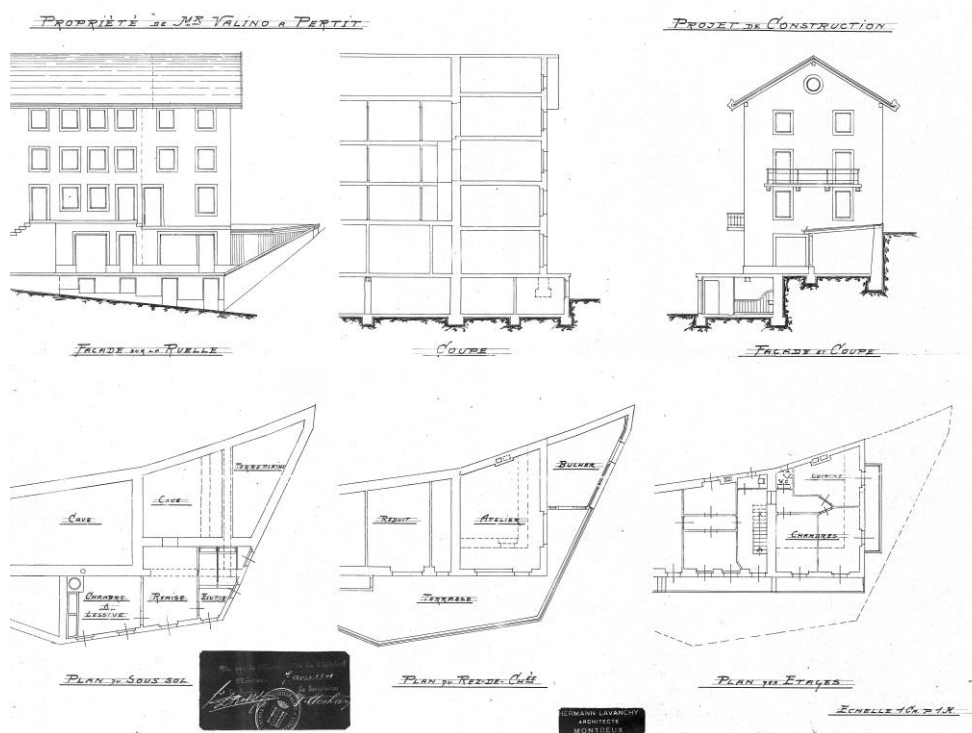


Fig. 11 Plans, modifiés, de l'architecte Hermann Lavanchy, acceptés le 7 août 1909

La construction de la partie est, par Guiseppe Vallino, est réalisée en 1909 et 1910 : Ce dernier inscrit ses initiales, l'écusson vaudois et la date « 1909 » sur le bassin en ciment de la buanderie, ainsi que son nom et la date « 1910 » sur la façade sud, au niveau du 2^e étage.

¹⁸ AM

Dans son ouvrage sur Pertit, Henriette Haas commente la photo représentant l'immeuble du chemin de la Boriodaz 22 : « En 1910 l'entrepreneur Guiseppa Vallino du Piémont construit une maison majestueuse à la place de la maison à Pilet démolie par la catastrophe, en y intégrant l'ancienne maison avoisinante. Le style comprenant terrasse, balcons et couleur orange, était considéré comme hardi à l'époque. Comme la villa Fanlair, la terrasse de cette maison formait un angle aigu. »



Fig. 12 La maison vers 1936, avec l'atelier et le bûcher de la parcelle 8646¹⁹



Fig. 13 L'atelier en 2007 après démolition du bûcher

Afin de permettre le renforcement du mur de soutien du chemin de la Boriodaz, la commune de Montreux a autorisé vers 2010 le service fédéral des routes à démolir l'atelier qui se trouvait sur la parcelle 8646, au niveau du rez supérieur de l'immeuble. Cette parcelle a été rachetée en mars 2012 par M. Philippe Meylan. Comme le montre la figure 12 ci-dessus, cet atelier avait, au niveau du 1^{er} étage de l'immeuble, un bâtiment

¹⁹ Extrait d'une photographie prise vers 1964 par Alice Charrière, photographie reproduite à la page 34 du livre « Pertit »

annexe à usage de bûcher ; une cheminée, visible sur la photographie réalisée vers 1936, lui permettait de disposer d'un âtre pour des travaux de forge.

L'accès à la buanderie, au rez inférieur de l'immeuble, était facilité par 14 marches d'escaliers le long de la calade, entre le chalet Dubochet et la maison Vallino, ainsi que le montre (figure 14) la photographie des années 1960 reproduite à la page 33 de l'ouvrage d'Henriette Haas.



Fig. 15 La calade comporte 14 escaliers qui permettent d'accéder à la buanderie

Dans le plan directeur communal, schéma directeur sectoriel Pertit – Vuarennens – Vernex de 1998, le bâtiment est mentionné comme « bâtiment ou ensemble bâti de qualité ». La note 4 (« objet bien intégré ») lui est attribuée dans le cadre du recensement architectural.

Il est logique de relever au passage que la création de l'autoroute a largement modifié la qualité de vie des habitants de Boriodaz 22. Un rapport d'un bureau d'ingénieurs remis en avril 2013²⁰ précise pour le bâtiment ECA no 1420b : le « niveau sonore diurne de 74 dB(A) et nocturne de 65 dB(A) à l'horizon d'assainissement de l'étude (2030) ». Les valeurs limites d'immersion étant fixées à 65 dB(A) le jour et à 55 dB(A) la nuit, par l'annexe 3 de l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit pour ces bâtiments (degré de sensibilité III), les niveaux sonores sont ainsi (...) dépassés pour le bâtiment ECA no1420b ».

Une source était peut-être liée à ce bâtiment. Il existait jusqu'en septembre 2013 en effet, dans l'ancienne buanderie, au rez inférieur du bâtiment, une pompe à eau de marque « Audemar Guyon à Dole (Jura) » qui été désaffectée. Elle a été déposée afin de permettre les travaux de rénovation de l'immeuble. Il est possible que cette pompe permette de bénéficier de l'eau récoltée depuis les chéneaux sud du toit, eaux récoltées dans un réservoir sous la buanderie. De plus, les combles montrent les traces d'un réservoir qui permettait de récolter l'eau de pluie des pans nord du toit.

²⁰ Rapport du bureau d'ingénieurs CSD Ingénieurs-Conseils SA remis aux propriétaires le 18.04.2013 par l'OFROU – Office fédéral des routes.



Fig. 15 La pompe à eau « Audemar Guyon » de la buanderie

Un troisième réservoir a été découvert en octobre 2013 sous la cuisine du rez supérieur, au nord du local au nord de la buanderie. D'une capacité de l'ordre de l'ordre de 1'400 l., il était équipé d'un système de flotteur actionnant une manette qui devait ouvrir un trop plein ou arrêter l'arrivée d'eau.

Une première recherche iconographique a permis d'identifier quelque dix cartes postales²¹ antérieures à 1950 sur lesquelles le bâtiment est visible, en général de très loin. De plus, 4 photographies montrent (en petites dimensions) le bâtiment avant l'adjonction de la partie est, « Vallino », en 1910.



Fig. 16 Pertit et la maison Vallino entre 1910 et 1931²²

²¹ Une liste des numéros de référence de ces cartes postales est en cours de travail. En plus des cartes de la collection de l'auteur, il s'agit de cartes proposées sur le site de vente aux enchères www.delcampe.com, de cartes appartenant aux Archives Communales de Montreux, au Musée du Vieux-Montreux, ainsi qu'à des collectionneurs privés

²² Arts graphiques J. Nosedá, Vevey. Collection privée (JM)



Fig. 17 Pertit et la maison Vallino²³ vers 1938

La carte postale d'avant 1931 (cf. figure 16) montre une porte d'entrée sur la façade côté lac pour l'appartement du 1^{er} étage est. Plus tard, cette porte a été remplacée par une fenêtre, légèrement décalée vers l'est et la fenêtre de la pièce suivante a été transformée en porte-fenêtre. Ces nouvelles ouvertures sont bien visibles sur les figures 1 et 12. Peut-être que l'entrée côté montagne de cet appartement, dans la ruelle en impasse, a été également créée lors de cette transformation.

L'introduction de noms de chemins et de rues a dû être réalisée dans le village de Pertit vers 1990 (?). Nous nous sommes intéressés à la signification du nom du chemin de la « Boriodaz » auquel le bâtiment a été rattaché, un peu artificiellement puisqu'il est plus au sud que le dit chemin qui longe l'autoroute au sud en direction de l'est. Ne trouvant pas ce terme dans les ouvrages destinés au grand public, nous nous sommes approchés du Prof. François Zufferey, professeur de philologie française et de langue et littérature provençales à l'Université de Lausanne, qui nous a aimablement éclairés et que nous remercions de son aide:

« Le mot patois *boryóda* (le -z final est un pur artifice graphique) correspond au français régional *bourreaude* équivalant au français standard *bourrelle*. Selon toute vraisemblance, il doit s'agir du féminin de *bourreau*.

Le *Glossaire des patois de la Suisse romande* (GPSR, tome II, p. 666a, sous *bourreaude*) donne trois sens pour ce substantif: 1° Femme du bourreau, 2° Femme qui se livre à des actes de cruauté, 3° Femme de mauvaise vie. De son côté, Pierrehumbert (*Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, p. 73b, sous *bourreaude*) donne le sens de «fille ou femme cruelle, mégère».

Sans vouloir ternir le plaisir que vous prendrez à habiter la vieille demeure rénovée du chemin de la Boriodaz, je crains fort que cet endroit à l'écart n'ait abrité en des temps plus anciens une demeure occupée par une femme que les gens du coin appelaient «la bourreaude» en raison d'un comportement quelque peu bourru. Je doute qu'elle ait été la femme d'un bourreau ou qu'elle ait fait commerce de ses charmes. Une simple mégère comme on peut en rencontrer dans un village... »

Lors du changement de propriétaire, en octobre 2012, l'immeuble est occupé par Mme Michelle Fuchy (3^e étage est depuis 2002, auparavant dès 1991 au 2^e est) avec son filleul Sébastien Tchicaloff (3^e ouest), Mme Farah Dubied (1^{er} étage) avec ses deux enfants Inès (né en 2000) et Rémy (né en 2003), ainsi que par M. Gilles Rollier (rez supérieur) qui habite là depuis 1988. Les travaux de transformation ont obligé ces différents locataires à quitter leur appartement ; La famille Dubied et Mme Fuchy sont parties à fin octobre 2012, Monsieur Rollier à la fin de janvier 2013.

²³ Phototypie SA, oblitération de 1938. Collection privée (JM)

Parmi les habitants précédents de cette demeure, mentionnons²⁴ les 3 fils de Joseph (Guisepp) Vallino :

- Virgile (Joseph) Vallino, époux de Clara, dont 2 enfants :
 - o René (Virgile), né le 19.4.1925, et
 - o Dolly (Adélaïde Claire), née le 5.8.1927
- Angel (Florindo-Francesco-Angelo) Vallino (qui habitait le 3^e étage), époux de Blanche, dont 2 enfants :
 - o Armand (Joseph), né le 4.10.1918, et
 - o (Berthe) Georgette, née le 3.12.1916, femme de Charles (Lucien) Grangier
- François Vallino (qui n'est resté que quelques années à Pertit, puis s'est installé à Villeneuve ; il est décédé jeune) ; époux d'Eugénie, dont 2 enfants :
 - o (Simone) Denise, femme d'André Carrard, à Vevey
 - o Anne-Marie, femme de Claude Meylan (né en 1933), à Chêne-Bourg, décédée en 1994, (dont 2 enfants, Philippe et Richard).

Parmi les locataires de ces dernières décennies, plusieurs ont des personnalités intéressantes :

Vers 1975-1978²⁵, la grand-mère de M. Willy Schäublin, la veuve Hélène Schäublin (qui avait dû quitter son logement de Pallens à la suite de la vente de l'immeuble) a habité au 1^{er} étage. « Au nom des autorités, M. H. Halbritter chef du Service des œuvres sociales, a apporté vœux et cadeaux à Mme Hélène Schäublin-Stauffacher, domiciliée à Pertit, à l'occasion de ses nonante ans »²⁶. A cette époque, Alexandre Dubochet et sa famille habitent au 2^e étage ouest. Alexandre est paysan et possède le bâtiment au sud, dans lequel ses 4 vaches sont logées. Il possède également un pré au-dessus de Pertit et un chalet aux Avants. L'un de ses fils, Pierrot, célibataire, reprendra ses activités ; ses 2 autres fils sont respectivement serrurier (Ateliers mécaniques de Vevey) pour l'un et conducteur de bus pour l'autre. Ce dernier a épousé Janine Ruchet²⁷, avec qui il a eu deux enfants, un fils Christian (employé à l'UBS de Montreux) et une fille Martine Dassetto-Dubochet, qui travaille à l'administration communale de Vevey.

Toujours à la même époque, Armand Vallino réside au 1^{er} étage est, avec l'entrée depuis la ruelle nord ; les Pilet sont, sauf erreur, installés au 2^e étage ouest et le rez-de-chaussée est occupé par Mademoiselle Milani. Celle-ci tenait l'épicerie de Pallens, à l'extérieur du virage, et avait élevé ses deux frères, dont l'un a dû habiter Clarens²⁸. Alain Dubied a habité au 1^{er} étage ouest après avoir repris cet appartement d'un cousin journaliste. Quelques recherches ont permis de retrouver la trace de Gilbert Pidoux, journaliste retraité installé à la Forclaz. Il habita de 1980 à 1987 à Pertit et a récolté de nombreuses anecdotes dont certaines ont fait l'objet, vers 1980-1981, d'un article²⁹ dans « L'est vaudois ». Il se rappelle des explications d'Armand Vallino qui racontait que son grand-père remontait à dos de mulet du sable et des pierres du bord du lac à Clarens afin de construire la maison. Il rapporte également la légende qui veut que le pont en dessous de la maison soit appelé le pont des sorcières car il s'y tient un sabbat chaque année.

Un autre article de Gilbert Pidoux dans « l'Est Vaudois » présente une habitante originale de la maison, Renée Delgustold (?), dite « la Renée ». Cette dame fut bonne chez le pharmacien Lecoultre. Gilbert Pidoux, qui a été son curateur, a bien connu cette vieille dame illettrée qui visitait souvent le casino de Montreux habillée de son fourreau de ménagère. Un soir, Gilbert Pidoux l'a retrouvée inanimée sous le « pont des sorcières » ; un appel d'urgence au médecin a permis d'établir le diagnostic : elle avait forcé sur la bouteille. Lors d'un séjour de Renée à l'hôpital, quelques-uns de ses amis, emmenés par une amie infirmière soixante-huitarde, lui ont retapé son appartement. Ils y découvrirent des bords pleins de pièces de monnaie que Renée remplissait chaque fois qu'on lui rendait la monnaie sur le billet qu'elle avait utilisé. Le contenu des bords correspondant à quelque 80'000 francs, que les amis pensèrent utiles de déposer en son nom à la

²⁴ Informations obligeamment transmises par M. René Vallino (août 2012) et complétée par les documents du registre foncier consulté le 29.01.2013 (ancienne parcelle 2992 ; dont le numéro précédent dans le cadastre vaudois était 1554, avec un numéro d'estimation fiscale 1621)

²⁵ Informations fournies par M. Willy Schäublin de Chernex (9.01.2013)

²⁶ Feuille d'avis de Lausanne du 24 janvier 1974. Hélène Schäublin a été enterrée le 5 février 1979.

²⁷ Informations obligeamment transmises par Mme Janine Dubochet-Ruchet à Clarens (10.01.2013)

²⁸ Les recherches n'ont pas encore abouti. Mme Marie-Jeanne Guhl à Pallens, ainsi que ses deux fils Jacques et Christian ont gardé des souvenirs précis de la vie dans l'épicerie de Pallens.

²⁹ Information fournie par Mme Dolly Vallino (6.10.2012) ; d'après M. Eric Rollier (17.01.2013), un journaliste du nom de Patrick Décosterd a habité la maison

banque ; elle reçut alors un curateur et dû rembourser le montants des assurances complémentaires dont elle bénéficiait depuis des années.

Mme Caroline Guhl³⁰, jeune céramiste diplômée de l'Ecole de Vevey, s'est installée au 3^e étage ouest vers 1980, à 21 ans. Elle aménagea, avec l'aide d'amis, une douche dans la cuisine, un chauffage à gaz dans le corridor et utilisait son tour de céramiste dans la cuisine ; elle y vécu jusqu'en 1996, en y élevant son premier fils, James, né en 1991. Mme Guhl profitait de la « terrasse » sur le toit pour y étudier ses cours d'infirmière assistante », une seconde formation, et pour bénéficier du soleil. Le local du 3^e étage immédiatement à l'ouest au haut de l'escalier était utilisé par Armand Valino ; en plus de ses outils, il y entreposait ses saucissons et ses bouteilles de vin.

M. Yann Rollier a habité huit ans vers 1998 - 2006 dans l'appartement du 2^e ouest. Un collaborateur de M. et Mme Dubied a résidé quelques mois dans l'appartement du 2^e est.

Pendant quelques années, avant le rachat des autres parts de l'hoirie Vallino par Philippe Meylan (dont la mère est née Vallino), l'immeuble a été géré par Armand Vallino jusqu'à son décès vers 2002. Puis la gestion de l'hoirie a été assumée un an ou deux par un autre neveu d'Armand V.

Catherine Piguet et Jean Menthonnex ont acheté l'immeuble à M. Philippe Meylan en août 2012, avec entrée en jouissance le 1^{er} octobre 2012.

Après avoir laissé un délai de six mois aux derniers locataires occupant à bien plaisir un appartement dans cet immeuble afin de leur permettre de trouver un nouveau logement, les nouveaux propriétaires ont étudié durant l'hiver 2012-2013 les possibilités de rénovation avec l'aide de l'architecte M. Laurent Matthey et une demande d'autorisation de transformation a été transmise à l'administration communale de Montreux le 14 mars 2013. Auparavant, le 13 février 2013, une invitation a été adressée à tous les voisins afin qu'ils puissent visiter le bâtiment et connaître le projet de transformation. Une trentaine de personnes ont répondu à l'invitation. Après une enquête publique ouverte du 25 mai 2013 au 24 juin 2013, enquête qui n'a pas suscité d'opposition, la Municipalité de Montreux a délivré le permis de construire le 8 août 2013³¹.

Les travaux ont commencé le 2 septembre 2013 et ont été planifiés sur une douzaine de mois.

Après un chantier dans lequel une douzaine de maîtres d'état sont intervenus, les derniers échafaudages ont été ôtés le 5 août 2014. Les travaux de finition se sont déroulés durant les mois d'août à octobre 2014 ; il aura donc fallu consacrer 14 mois à cette rénovation complète.

Le permis d'habitation a été accordé à fin août 2014 et les appartements rénovés sont proposés à la location dès le 1^{er} octobre 2014. Les premiers locataires se sont installés en octobre 2014 et il y a déjà 5 appartements occupés au début du mois de novembre 2014.

Les appartements vacants sont présentés sur le site Internet www.lacalade.ch³², site dont la partie Intranet permet à chaque habitant de « La Calade » de retrouver tous les documents et modes d'emploi utiles.

³⁰ Informations fournies par Mme Caroline Chardon-Guhl (28.09.2013)

³¹ No CAMAC 138737 ; réf. Communale 2013-10587.

³² Site réalisé par Bruno Aeberli et Pauline Piguet, Parc Mon-Repos 3, 1005 Lausanne

Nous remercions les Archives cantonales vaudoises (M. Pierre-Yves Favez en particulier), les Archives communales de Montreux (Mme Evelyne Lüthi-Graf, ancienne archiviste, Mme Nicole Meystre-Schaeren, archiviste, Mme Eléonore Rinaldi Lecciso, archiviste) et le Musée du Vieux-Montreux (M. Jean-Pierre Loosli, ancien archiviste, M. Urs Buff, archiviste et ancien conservateur) de leur aide précieuse dans la réalisation de ce petit travail, ainsi que M. Laurent Matthey, architecte à Chexbres (Atelier Monolithe) pour son aide dans les réflexions sur la manière de faire évoluer ce vénérable bâtiment. Merci à quelques voisins, dont Mme Henriette Haas, pour les photographies et les documents transmis. Merci également de leur témoignage à Mme Dolly Vallino, à M. René Vallino, à M. Philippe Meylan, à Mme Michelle Fuchy, à Mme Alice Charrière, à M. Willy Schäublin, à M. Gilbert Pidoux, au Prof. François Zufferey, à Mme Caroline Chardon – Guhl, à Mme Marie Jeanne-Guhl, à MM.. Jacques et Christian Guhl et aux quelques autres personnes ayant transmis des souvenirs.

Merci par avance de transmettre toute information complémentaire ou tout document sur l'histoire de la maison à :

Jean Menthonnex et Catherine Piguet

Villa Rosemont
Sentier de Rosemont 1
1820 Territet
email jean.menthonnex@bluewin.ch; Tél. 079/210 24 44

